



Annonces du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Le train des mesures doit s'accélérer pour permettre un réel sursaut économique au-delà de la situation d'urgence actuelle

À la suite de la conférence de presse qu'a tenu Louis Mapou mercredi 6 mars, le collectif Agissons Solidaires se satisfait de la prise en compte de certaines mesures qui font partie des demandes exprimées :

- La garantie du paiement du chômage partiel de droit commun et la mise en place d'un chômage partiel bonifié et étendu ;
- L'assouplissement de l'accès aux liquidités des entreprises en difficulté ;
- La mise en place d'échéanciers sur les dettes fiscales, même si cette mesure telle que présentée mercredi reste à préciser ;
- L'attention portée à l'accompagnement, à la formation et à la reconversion, pour lesquelles il conviendra néanmoins d'assurer le financement des dispositifs à venir ;
- L'assouplissement de l'accès à la commande publique, qui sera bénéfique uniquement si des marchés publics voient massivement le jour et si, de manière complémentaire, il est prévu de mieux ouvrir l'accès à ces marchés pour les PME/TPME, via l'allotissement des marchés.

A contrario, nous continuons à espérer l'adoption d'autres mesures que nous considérons comme essentielles :

- L'arrêt de tout projet de texte et de toute mesure visant à mettre en place ou à augmenter les charges sociales et fiscales des entreprises ou à dégrader le pouvoir d'achat des consommateurs calédoniens ;
- L'extension des dispositifs de chômage partiel à des secteurs sinistrés, hors nickel afin d'être en mesure de conserver une certaine compétence vitale sur le territoire ;
- L'apurement sous 30 jours des créances des établissements publics à l'égard du secteur privé et des caisses de prestation sociale ;
- La mise en place d'un prêt garanti par l'État (PGE) de crise pour les entreprises en difficulté.

Par ailleurs, le collectif Agissons Solidaires rappelle l'extrême nécessité de voir ces mesures d'urgence suivies de la mise en place d'un plan de relance économique, que les organisations patronales et les Chambres consulaires appellent de leur vœu. À ce propos, nous entendons pouvoir discuter avec le gouvernement d'un certain nombre de mesures salutaires à court et moyen terme.

Dans ce cadre, nous avons adressé hier un courrier officiel au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Monsieur Louis Mapou en demandant une audience permettant d'évoquer l'ensemble de ces sujets cruciaux pour l'avenir immédiat de tous les secteurs économiques.